



Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 (AAN)

Cadre de suivi 2013-2015

TREIZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME ONU-
REDD

3-7 novembre 2014
Arusha, Tanzanie

Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités leur permettant d'élaborer et de mettre en œuvre la MRV et le suivi	Nombre de pays ONU-REDD dotés de mécanismes institutionnels aux premières étapes du développement leur permettant de procéder à l'exécution des fonctions de suivi ainsi que de mesure, notification et vérification pour la REDD+, notamment les institutions disposant des capacités et des données nécessaires pour satisfaire aux exigences de notification de la CCNUCC au regard de la REDD+.	12 à 13 pays bénéficiant d'un appui du Programme ONU-REDD ont achevé les premières étapes du développement des mécanismes institutionnels pour garantir l'exécution des fonctions de suivi et MRV à l'appui de la REDD+, et ont amélioré leurs capacités et base d'information.	30 pays ont commencé à définir des méthodes de suivi globales, et presque tous les pays REDD+ disposent d'un socle de capacités et d'information à différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations des résultats du Programme ONU-REDD • Rapports d'étape sur les stratégies nationales de REDD+ • Évaluations de la formation au suivi et du partage des connaissances par le personnel institutionnel du pays • Évaluations des démarches nationales de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Le degré et le nombre d'expertises internationales ne sont pas suffisants (risque moyen) • L'expertise internationale ne parvient pas à s'accorder avec les méthodes et le cadre de suivi (risque moyen) • Les pays n'intègrent pas suffisamment le suivi de la REDD+ dans un contexte de développement plus large (risque moyen à élevé) • Les méthodes et les stratégies de suivi sont trop éloignées des besoins des processus d'élaboration politique, et/ou ces processus ne parviennent pas à prendre en compte les données et les connaissances issues du suivi de la REDD+ (risque élevé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays ONU-REDD engagent des ressources humaines et financières dans le développement de la capacité MRV.
Réalizations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 1.1 : Les activités, outils et méthodes pour la MRV et le suivi sont conçus par le Programme ONU-REDD et partagés entre les pays	a. Nombre de méthodes, d'outils, de documents conçus par le Programme ONU-REDD à l'appui des pays.	a. 1 document, le cadre SNSF et de MRV, et 1 manuel portant sur les équations allométriques ont été élaborés. b. 13 pays ont partagé	a. Conception de 5 documents/outils pour aider les pays à mettre au point leurs REL/RL et différentes composantes du SNSF.	a. Évaluation de la capacité des pays en matière de MRV et les besoins/lacunes subsistant. a. Papiers techniques, analyses et jeux de données	Le degré élevé de renouvellement des membres du personnel formés au niveau du pays entraîne une déperdition de la mémoire institutionnelle	Le pays dispose de ressources humaines suffisantes pour que l'appui soit bénéfique.

ONU-REDD.	b. Nombre de pays de ONU-REDD participants à une formation conjointe et bénéficiant d'un appui à l'utilisation des outils et des méthodes permettant de mettre au point les diverses composantes de la SNSF et la MRV, notamment les inventaires des GES.	leurs expériences à travers des activités conjointes en vue de mettre au point leur SNSF et mettre leur MRV en œuvre.	b. 30 pays partenaires de l'ONU-REDD ont partagé leurs expériences à travers des activités conjointes portant sur des échanges de connaissances et de compétences concernant les différentes composantes du SNSF et de la MRV.	recueillis concernant la MRV et le SNSF. a. Outils et rapports/documents/ressources méthodologiques sur le site Internet d'ONU-REDD b. Rapports issus d'ateliers de formation conjoints.		
Réalisation 1.2 : Élargissement des capacités nationales pour la mise en œuvre des fonctions de suivi et de MRV	Nombre de pays partenaires du Programme ONU-REDD et d'institutions aux premières étapes du développement des capacités nécessaires pour satisfaire aux exigences de la CCNUCC concernant la définition du SNSF, de la MRV et des inventaires des GES ¹¹ .	12 pays membres de l'ONU-REDD ont commencé à concevoir ou à améliorer leurs propres systèmes SNSF et MRV, dont des inventaires de GES nationaux.	Au total, 24 pays ont commencé à concevoir ou à améliorer leurs propres systèmes SNSF et MRV.	<ul style="list-style-type: none"> • Communications nationales et rapports d'étape bisannuels (dont un inventaire des GES), présentés à la CCNUCC ; • Rapports, plans et documents nationaux sur les SNSF et MRV (l'ensemble devant être produit par l'intermédiaire des processus et des mécanismes institutionnels impulsés par les pays) 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon l'efficacité des mécanismes institutionnels, le travail d'inventaire des GES propre à la REDD+ peut ne pas être lié aux travaux globaux d'inventaire des GES menés dans le pays. • Le degré élevé de renouvellement des membres du personnel formés au niveau du pays entraîne une déperdition de la mémoire institutionnelle 	Les ressources humaines nationales sont suffisantes pour mettre en évidence le renforcement des capacités en concevant leurs propres outils de MRV.
Réalisation 1.3 : Préparation nationale des niveaux d'émission de référence des forêts et des	Nombre de pays bénéficiant de l'appui du Programme ONU-REDD qui ont développé ou	Aucune ²	3 pays ont mis au point des FRL/FERL	Des RFL/RFEL documentés sont rendus publics ou ont été remis.	Les pays n'ont aucun intérêt pour le moment à mettre au point des nouveaux REL car il	Les ressources humaines sont suffisantes au niveau des pays.

¹ Ceci couvre le lancement de la collecte de données, l'analyse des inventaires forestiers et les méthodes de suivi, les plans d'action MRV et la mise au point de différentes composantes de leur SNSF, notamment des inventaires nationaux des GES.

² La Réalisation 1.3 a été approuvée en juillet 2014 pour l'année 2015. La situation initiale de cette nouvelle réalisation s'entend fin 2014.

niveaux d'émission des forêts (FREL/FRL)	amélioré les niveaux de référence des forêts et/ou les niveaux de référence d'émission des forêts, dans le contexte d'activités de démonstration ou aux fins de soumission à la CCNUCC.				<p>semble qu'aucun circuit financier ne soit en fait opérationnel au titre de la CCNUCC</p> <p>Il n'est pas exclu que les pays ne puissent s'engager dans aucune initiative leur permettant de vérifier les paiements basés sur les résultats.</p>	<p>Les pays ne doutent pas qu'ils sont en mesure de mettre au point des niveaux de référence infranationaux intérimaires et de les tester, y compris à travers la CCNUCC.</p>
--	---	--	--	--	--	---

Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+.

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	<p>Pourcentage des stratégies, feuilles de route ou documents de phase 2, appuyés par le Programme ONU-REDD, dont l'élaboration a été ouverte à tous et qui a proposé de solides dispositifs juridiques, institutionnelles et fiduciaires³.</p>	<p>Le Programme ONU-REDD n'a participé activement qu'à l'élaboration de deux propositions de phase 2 (celles du Viet Nam et de la RDC), alors que la fiabilité des sections consacrées à la gouvernance dans les stratégies nationales de REDD+ n'a pas été évaluée de façon systématique.</p>	<p>50% des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 appuyés par le Programme ONU-REDD ont été élaborés de façon participative et sont censés être convaincants sur le sujet de la gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations externes des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 de la REDD+, quand ils existent • Évaluation par le Programme ONU-REDD de ces documents • Enquête d'opinion auprès des parties prenantes quant à la dimension participative du processus d'élaboration de la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques : au cours de la mise en œuvre des orientations politiques, priorité est donnée à l'efficacité et à l'efficacité au détriment d'une gestion équitable des mesures et orientations politiques de la REDD+ (garanties) • Sociaux : la conception des orientations politiques de la REDD+ subit l'influence des acteurs puissants en présence ; les cadres institutionnels s'appuient sur des porte-drapeaux plutôt que sur des processus structurels • Opérationnels : la phase 1 du processus de préparation prend plus de temps que prévu. 	<p>Les gouvernements sont tenus de procéder à des réformes et à des changements indispensables à la conception de systèmes de gouvernance ouverts à tous et transparents à l'appui de la REDD+.</p>

³ Conformément au cadre directeur des principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) de l'ONU-REDD, adoptés par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Indépendamment, l'Institut des ressources mondiales a analysé huit besoins principaux essentiels, énumérés ici en page 2 : http://theredddesk.org/sites/default/files/resources/pdf/2013/putting_the_pieces_together_for_good_governance_of_redd.pdf

Concernant les dispositions fiduciaires, les outils d'évaluation comprennent l'approche harmonisée de l'UNDG des transferts de fonds et le prochain outil d'évaluation fiduciaire du FASM, ainsi que d'autres références telles que la méthodologie PEFA (dépenses publiques et responsabilités financières).

Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
<p>Réalisation 2.1 : Des systèmes convaincants, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance</p>	<p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD qui ont terminé leur première évaluation participative de la gouvernance (EPG)⁴ ou des analyses du contexte institutionnel (ACI)</p> <p>b. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui ont intégré les recommandations concernant la gouvernance des EPG dans les processus de planification de la REDD+.</p> <p>c. Pourcentage de pays (par rapport à a.) où l'EPG est prise en compte dans les volets correspondants du système national d'information sur les garanties (SIS).</p> <p>d. Nombre de pays ONU-REDD qui commencent à se préparer aux EPG ou ACI, en entreprenant des premières analyses.</p>	<p>a.b.d. L'EPG pour la REDD+ est d'abord pilotée par 4 pays partenaires de l'ONU-REDD et aucune donnée concernant la gouvernance n'a été collectée à la fin de 2012. La plupart des autres pays ONU-REDD ne disposent pas d'un plan cohérent permettant de traiter les questions de gouvernance relatives à leur stratégie de REDD+, et ne recueillent et ne diffusent que trop rarement les données sur la gouvernance, et pas de façon régulière.</p> <p>c. Fin 2012, les systèmes nationaux d'information sur les garanties, en cours de développement, se sont rarement appuyés sur les activités de collecte de données concernant la gouvernance, comme les EPG.</p>	<p>a. 6 pays ont terminé leur première EPG ou ACI.</p> <p>b. Au moins 75 % des pays susmentionnés incorporent des recommandations sur la gouvernance ou de leurs EPG dans leur processus de planification de la REDD+.</p> <p>c. Au moins 75 % des pays-sus-mentionnés intègrent des résultats des EPG dans les volets correspondants de leur SIS.</p> <p>d. Au moins 3 nouvelles EPG ou ACI sont lancées par des pays partenaires de l'ONU-REDD.</p>	<p>a. Documents nationaux de planification</p> <p>b. Systèmes nationaux d'information sur les garanties / rapports</p> <p>a-d. Stratégies, politiques et plans d'action nationaux de REDD+</p> <p>a-d. Documents nationaux du Programme ONU-REDD (ainsi que les autres plans appuyés par l'ONU-REDD et détaillant les activités nationales)</p> <p>a-d. Supports de communication (campagnes à des ONG, portant sur les résultats des EPG.</p> <p>c. Documents programmatiques sur les garanties et les SIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La volonté politique fait défaut au niveau national pour entreprendre une réforme de la gouvernance qui ouvrirait sur la perspective d'une réelle mise en œuvre de la REDD+. • La défiance qui existe entre d'un côté les acteurs de la société civile et les communautés locales et de l'autre, les acteurs gouvernementaux, compromet la collaboration. • Les acteurs de la société civile et les communautés locales ressentent un "épuisement participatif" qui altère leur volonté initiale de s'inscrire dans le processus d'EPG. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays sont suffisamment déterminés à engager une réforme de la gouvernance pour participer pleinement à l'analyse et à l'EPG dans le cadre de la REDD+, et pour lancer les réformes nécessaires. • Les compétences existent ou peuvent être acquises au niveau national afin d'analyser les enjeux de la gouvernance et d'y répondre pendant la période considérée. • Lorsque les données sur la gouvernance sont le fruit de prises de décision communes sur les priorités à accorder et de la méthodologie associée à une longue phase de contrôle de leur validité, elles sont perçues comme plus convaincantes et plus crédibles que des résultats de données qu'on se contente de présenter aux parties prenantes intéressées. • Le fait de s'impliquer dans le processus d'analyse de la

⁴ L'évaluation tierce fournit des analyses qui constituent la base de la gestion des enjeux que présente la gouvernance.

						situation de gouvernance et de formuler des recommandations en vue d'une réforme, tout en étayant cette démarche avec des données, favorise une appropriation par les parties prenantes intéressées, dans la perspective d'un suivi ultérieur
Réalisation 2.2 : Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national.	a. % de pays dotés d'un Programme national ou bénéficiaires d'un appui ciblé, ayant fait une demande d'adossment politique et technique qui a bel et bien été satisfaite. b. % de pays dépourvus de Programme national ou d'appui ciblé recevant un premier appui (= au moins une mission technique ou de conseil).	a. Près de 60 % des pays ayant demandé une assistance l'ont reçue par l'intermédiaire de l'ONU-REDD local ou de missions conjointes. b. 70% des pays partenaires de la REDD+ dépourvus de Programme national ont bénéficié d'au moins une mission technique ou de conseil de l'ONU-REDD.	a. 80 % des pays ayant demandé une assistance la reçoivent effectivement b. 80 % des pays sans Programme national accueillent au moins une mission technique ou de conseil	a. Rapports sur l'appui ciblé dans le cadre de l'AAN b. Comptes-rendus de mission	<input checked="" type="checkbox"/> Taux d'exécution infléchi par des facteurs externes, tels que des changements politiques, ou à la suite du processus de négociation de la CCNUCC.	<input checked="" type="checkbox"/> Les compétences existent ou peuvent être approfondies pour poursuivre les plans de travail du Programme national
Réalisation 2.2: bis Renforcement des stratégies et des plans d'action nationaux à l'appui de la REDD+ spécifique au pays.	a. Document distinct ONU-REDD sur l'élaboration de stratégies nationales REDD+, soutenant une avancée rapide vers une action basée sur les résultats et reconnue dans le processus de la CCNUCC. b. Demande d'appui ciblé en faveur des stratégies ou des plans d'action	a. Des ateliers régionaux ayant pour thème l'élaboration de stratégies nationales REDD+ ont été organisés en Afrique et en Amérique latine, mais aucun document n'a été rédigé. ⁵ b. 7 pays environ ont bénéficié d'un appui leur permettant d'élaborer leurs stratégies nationales,	a. Étayer documentairement l'élaboration de stratégies REDD+ nationales appuyant la finalisation et le rendu public rapides de l'action basée sur le résultats. b. Au moins 5 autres pays. c. Des données exhaustives sont disponibles pour tous les pays bénéficiant d'un	a. Site Internet ONU-REDD. b. Dossiers d'appui ciblé du secrétariat ONU-REDD, documents et rapports concernant l'appui ciblé. c. Rapports des réunions des plateformes multipartites. d. Site Internet du pôle d'information de la CCNUCC.	<input checked="" type="checkbox"/> La compréhension des normes de qualité applicables aux stratégies nationales REDD+ ne fait pas l'unanimité. <input checked="" type="checkbox"/> Les pays REDD+ ne sont pas récompensés (ne reçoivent pas de paiements basés sur les résultats, par exemple) pour élaborer des stratégies ou des plans	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation par les pays. • Les pays sont prêts à incorporer des plateformes multipartites dans l'élaboration de leur stratégie ou plan d'action nationaux à l'appui de la REDD+.

⁵ Réalisation 2.2bis a été approuvée en juillet 2014 pour l'année 2015. La situation initiale de cette nouvelle réalisation s'entend fin 2014.

	<p>REDD+ sur le plan national</p> <p>c. Nombre de pays ONU-REDD faisant intervenir des plateformes multipartites dans l'élaboration de leur stratégie ou plan d'action nationaux en faveur de la REDD+.</p> <p>d. Nombre de pays publiant un lien vers leur stratégie ou leur plan d'action nationaux sur leur pôle d'information</p>	<p>les autres pays recevant un appui sur des éléments discrets qui étayeront la stratégie.</p> <p>c. Alors que plusieurs pays ONU-REDD font appel à des plateformes multipartites (telles que définies dans les orientations en matière d'engagement des parties prenantes de l'ONU-REDD, dans l'orientation concernant les EPG, ou en faveur du Programme pour les produits verts), nous ne disposons d'aucune information sur la manière dont ces mesures contribuent aux processus NS/AP.</p> <p>d. Aucune pays n'a fourni un lien.</p>	<p>appui ; et au moins 5 autres pays font intervenir des plateformes de parties prenantes en 2015.</p> <p>d. 2 pays ONU-REDD ont publié un lien sur leur stratégie ou plan d'action nationaux REDD+ sur le pôle d'information de la CCNUCC.</p>		<p>d'action REDD+ nationaux.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Stratégies ou plans d'action qui portent l'accent sur les actions rapides basées sur les résultats, qui peuvent être reconnues dans le processus de la CCNUCC.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Approches fragmentées en termes d'engagement analytique et des parties prenantes.</p>	
--	---	--	--	--	---	--

<p>Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+ au niveau national</p>	<p>a. Nombre de pays ONU-REDD ayant évalué/analysé leurs cadres juridiques relatifs aux forêts et aux terres liés à la REDD+. b. Nombre de pays ONU-REDD se préparant à entreprendre des réformes juridiques pour la mise en œuvre de la REDD+</p>	<p>a. 3 pays ont reçu des conseils juridiques et un appui législatif ciblé de l'ONU-REDD pour la mise en œuvre de la REDD+ au niveau des pays, et ont entrepris une analyse de leurs cadres juridiques. b. Les pays ONU-REDD en sont aux prémices des réformes juridiques</p>	<p>a. Au moins 9 pays ont mené une analyse de leurs cadres juridiques pour la mise en œuvre de la REDD+ au niveau du pays. b. Au moins 4 pays ont entrepris les réformes juridiques nécessaires pour la mise en œuvre de la REDD+</p>	<p>a. Comptes-rendus de mise en œuvre, b. Documents d'entente par les pays c. Propositions d'adoption de réformes juridiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des obstacles politiques empêchent les réformes juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> Les cadres juridiques nationaux sont suffisamment transparents pour être analysés Il existe une volonté politique de procéder à l'analyse et au changement législatif nécessaires
<p>Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages ouverts à tous (BDS).</p>	<p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD dotés de structures financières adaptées et bien définies (plans nationaux de REDD+ ou autres mécanismes) afin de gérer les financements de la REDD+ conformément aux priorités de la stratégie de REDD+ et aux normes internationales b. Nombre de pays ayant défini des systèmes de partage des avantages (prévoyant notamment des incitations positives non monétaires) conformes aux critères ONU-REDD (équité, transparence, processus ouvert à tous, mécanisme de réclamation).</p>	<p>a. 2 pays ONU-REDD (le Viet Nam et la RDC) sont en phase de conception d'une architecture financière nationale. b. Si des travaux ont été menés pour élaborer un système de partage des avantages et bien que certains systèmes existants puissent être adaptés (en Équateur, au Viet Nam, au Costa Rica, au Mexique, en Indonésie, en RDC par ex.), aucun pays ONU-REDD ne dispose d'un BDS national pour la REDD+ finalisé ou en test.</p>	<p>a. Au moins 7 pays possèdent des structures financières bien définies leur permettant de recevoir et gérer le financement de la REDD+ b. Au moins 5 pays possèdent des systèmes de partage des avantages définis leur permettant de partager le financement de la REDD+, conformes aux critères de l'ONU-REDD au sein de leur structure de gestion des financements de la REDD+.</p>	<p>a-b. Stratégies nationales de REDD+, plans d'action ou autres politiques gouvernementales établissant une structure financière ou un système de partage des avantages à l'appui du financement pour la REDD+ clairement définis</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de gestion financière dans les pays ne sont pas suffisamment solides, souples ou transparents pour permettre l'élaboration d'un système de paiement acceptable et conforme aux normes internationales Des contraintes semblables existent pour l'élaboration d'un BDS effectif 	<p>Les stratégies de REDD+ progresseront suffisamment pour que démarre la définition détaillée d'un BDS</p>
<p>Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiées et promues au</p>	<p>Nombre de pays ONU-REDD mettant en œuvre et promouvant de meilleures pratiques de gestion durable</p>	<p>Si certains travaux ont d'ores et déjà été lancés, aucun pays du Programme ONU-REDD n'a mis en œuvre la GDF dans</p>	<p>3 pays auront mis en œuvre et valorisé de meilleures pratiques de gestion durable des forêts dans le contexte</p>	<ul style="list-style-type: none"> De nouvelles mesures gouvernementales ou pratiques des autorités et de la société civile sont prises pour promouvoir la 	<ul style="list-style-type: none"> L'existence d'incitations économiques concurrentes, notamment sur les marchés externes, menace la gestion durable 	<ul style="list-style-type: none"> Les agences d'État compétentes possèdent les capacités de promulguer et de mettre en œuvre la politique de

niveau national.	des forêts dans le contexte de la recherche de solutions pour l'atténuation et l'adaptation.	le contexte de la REDD+.	de la recherche de solutions pour l'atténuation et l'adaptation	gestion durable des forêts • Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des directives volontaires.	des forêts	GDF
Réalisation 2.6 : Les risques de corruption dans la REDD+ sont évalués et prévenus	<p>a. Nombre de pays ONU-REDD finalisant les évaluations des risques de corruption ou intégrant des analyses de corruption dans d'autres évaluations de préparation à la REDD+, comme des études sur les facteurs.</p> <p>b. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui prennent des mesures d'atténuation des risques pour la REDD+.</p> <p>c. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui utilisent les résultats de ces travaux pour étayer leurs stratégies nationales REDD+, feuilles de route ou programmes nationaux ONU-REDD.</p>	a,b,c. 8 pays ONU-REDD ont lancé des évaluations des risques de corruption dans le cadre de leur EPG ou de l'appui ciblé spécifique, et un pays (Viet Nam) a élaboré une proposition pour lutter contre la corruption dans sa proposition de phase 2	<ul style="list-style-type: none"> • a. 12 pays finalisent leurs évaluations des risques de corruption ou intègrent des analyses de corruption dans d'autres évaluations. • b. Au moins 75 % des pays indiqués en a. • c. Au moins 50 % des pays indiqués en a 	<p>a. Rapport d'évaluation des risques de corruption</p> <p>a. Plans de renforcement des capacités</p> <p>a. Études analytiques nationales sur les facteurs, la gestion des fonds à l'appui de la REDD+, les systèmes de partage des avantages.</p> <p>b. Stratégies nationales de REDD+.</p> <p>a. et b. Documents et RPP du Programme ONU-REDD</p> <p>a. Études sur les facteurs.</p> <p>c. Documents programmatiques sur les garanties et SIS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De puissants intérêts influencent l'issue des évaluations ou minimisent la portée ou l'ampleur des actions proposées 	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats durables peuvent être encouragés entre les équipes nationales de REDD+, les organisations de la société civile et les institutions anti-corruption afin de poursuivre ces efforts
Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier (afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	<p>a. Nombre de pays ONU-REDD qui ont évalué leur système de propriété foncière (formel autant que coutumier) au regard de la REDD+.</p> <p>b. Nombre de pays ONU-REDD qui prennent des mesures spécifiques pour édicter des conditions de régime foncier propices à la</p>	b. Si les pays reconnaissent l'importance du régime foncier en ce qui concerne la REDD+, pratiquement aucun d'entre eux n'a procédé à une évaluation approfondie de leurs systèmes de propriété foncière nationaux.	<p>a. Au moins 6 pays ont entrepris une évaluation de leurs systèmes de propriété foncière nationaux au regard de la REDD+.</p> <p>b. Au moins 4 pays ont mis au point un plan de travail précis visant à édicter des conditions de régime foncier propice à la REDD+.</p>	<p>a. Rapports sur les évaluations des systèmes de propriété foncière nationaux au regard de la REDD+</p> <p>b. Comptes rendus de réunions de promotion des lignes directrices et des documents.</p> <p>b. Lignes directrices nationales</p> <p>b. Plans de travail nationaux et comptes rendus de réunions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Opposition de puissants intérêts à la réforme du régime foncier 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités et volonté politique en faveur d'une réforme du régime foncier • L'appui ciblé dispose des ressources nécessaires

	REDD+.					
<p>Réalisation 2.8 :</p> <p>Les stratégies de REDD+ sont favorables à l'égalité des sexes et les femmes participent effectivement aux systèmes nationaux de REDD+.</p>	<p>a. Nombre de pays intégrant des activités promouvant la participation effective et les décisions des femmes dans leurs Programmes nationaux ONU-REDD, leurs plans de travail, leurs stratégies nationales de REDD+ et les autres activités appuyées par ONU-REDD</p> <p>b. Nombre de pays employant des outils - analyses sexospécifiques, suivi et évaluation tenant compte des questions de genre - pour s'assurer que leurs Programmes nationaux et les autres activités appuyées par l'ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes</p> <p>c. Nombre de pays qui intègrent la budgétisation tenant compte de la question du genre pour s'assurer que leurs Programmes nationaux, plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et activités appuyées par ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes.</p>	<p>a. Environ 2 à 4 pays ont entrepris d'importantes activités avec l'appui de l'ONU-REDD, pour renforcer la participation effective des femmes et leurs décisions dans les processus de préparation à la REDD+</p> <p>b, c. Rares sont les connaissances et les données probantes sur ces questions de genre dans la REDD+, mais elles suscitent davantage d'intérêt que les années précédentes.</p>	<p>a. Au moins 7 pays, dont 4 pays recevant un appui ciblé, ont intégré les principes d'égalité des sexes et des activités d'autonomisation des femmes dans leurs systèmes nationaux de REDD+ et les autres activités appuyées par l'ONU-REDD.</p> <p>b. 7 pays</p> <p>c. Au moins 3 pays.</p>	<p>a-c. Stratégies nationales de REDD+ et plans d'action</p> <p>a-c. Plans de travail trimestriels et annuels ONU-REDD</p> <p>a-c. Rapports semi-annuels et annuels ONU-REDD.</p> <p>a-c. Autres rapports et éléments de suivi, sites Web⁶ et publications.</p> <p>b. Analyses sexospécifiques locales ou nationales concernant la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans de nombreux pays, il sera peut-être difficile de fournir des éléments probants • Résistance sociale à l'égalité des sexes dans la participation et la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une volonté politique de renforcement de l'égalité des sexes

⁶ Ces sites Internet intègrent ceux des gouvernements nationaux participant à la REDD+, le Programme ONU-REDD, les organismes de l'ONU, ainsi que ceux impliqués dans la lutte contre les changements climatiques/ la REDD, les ONG responsables des questions de genre, les OSC, les forums et diverses alliances (GGCA, GenderCC, REDD Desk, etc.) qui publient des rapports et des documents rédigés au niveau des pays sur l'intégration des questions de genre dans les activités de REDD+.

Résultat 4 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration des stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à leur mise en œuvre, au niveau national et international.

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	<p>Nombre de pays du Programme ONU-REDD, menant des activités et disposant de mécanismes permettant d'appuyer la participation pleine et efficace des PA, communautés locales, OSC et autres organisations de parties prenantes aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+.</p>	<p>Dans 17 pays du Programme ONU-REDD, la représentation nationale des PA, des OSC et des organisations de parties prenantes est mentionnée dans les DPN, et la mise en œuvre a débuté.</p>	<p>Le nombre de pays, menant des activités et disposant de mécanismes permettant d'appuyer la participation pleine et efficace des PA, communautés locales, OSC et autres organisations de parties prenantes participant aux décisions, à l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de la REDD+, aura augmenté de 30 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus des réunions du Conseil d'orientation et autres réunions internationales Rapports annuels et rapports d'évaluation du Programme national ONU-REDD 	<ul style="list-style-type: none"> Réticence des pays à soutenir la participation des parties prenantes Refus des PA, des communautés locales, des OSC et d'autres parties prenantes de participer à la préparation à la REDD+ Les PA ne sont pas reconnues juridiquement et politiquement dans certains pays 	<ul style="list-style-type: none"> Les gouvernements nationaux seront désireux d'associer de façon constructive les PA et les acteurs de la société civile, conformément aux instruments nationaux et internationaux fondés sur les droits de l'homme La majorité des PA clés et des acteurs de la société civile continueront de s'associer aux activités du Programme ONU-REDD.
Réalizations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
<p>Réalisation 4.1 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile, et les autres parties prenantes concernées sont informées des processus, politiques et activités de REDD+ aux échelons nationaux et</p>	<p>a. Nombre d'organisations de parties prenantes concernées aspirant à la REDD+ (dont les PA et la société civile), qui ont aux niveaux national et international participé à des activités d'information sur la REDD+ (ateliers et formations). b. Nombre de pays du Programme ONU-REDD, dotés de Programmes nationaux et où ont lieu</p>	<p>a. Environ 130 organisations de parties prenantes concernées aux niveaux régional et international ont participé aux activités d'information sur la REDD+ b. Pays du Programme ONU-REDD, dotés de Programmes nationaux et où ont lieu des activités d'appui ciblé avec les organisations des parties prenantes concernées, au niveau national, qui ont été pleinement informés</p>	<p>a. Augmentation de 30 % du nombre d'organisations de parties prenantes aspirant à la REDD+, aux niveaux régional et intrnational, qui ont participé aux activités d'information sur la REDD+, via des ateliers et des formations. b. Augmentation de 30 % du nombre de pays où des organisations ou des réseaux de parties prenantes concernées, au niveau national, sont pleinement</p>	<p>a-b. Comptes-rendus d'ateliers d'information sur la REDD+ a-b.Liste des participants à des événements d'information similaires a-b. Évaluations des connaissances des parties prenantes à l'issue des ateliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des facteurs sociaux au niveau national font obstacle à la participation des groupes autochtones au Programme ONU-REDD. 	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des PA/parties prenantes des OSC seront disposés à participer aux initiatives de l'ONU-REDD.

internationaux.	des activités d'appui ciblé avec les organisations des parties prenantes concernées, au niveau national, qui ont été pleinement informés de la REDD+ grâce aux activités du Programme.	de la REDD+ grâce aux activités du Programme.	informés de la REDD.			
Réalisation 4.2 : L'élaboration des principes, lignes directrices et procédures destinés à engager les parties prenantes dans les processus nationaux et internationaux de REDD+ repose sur des consultations inclusives	Nombre de lignes directrices et d'outils fournis aux pays ONU-REDD dans le format adéquat.	Des lignes directrices conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes ont été élaborées.	Au moins un autre ensemble de lignes directrices concernant les principaux aspects du FPIC et/ou des possibilités de réclamation et les outils complémentaires est fourni dans les langues principales à tous les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD.	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative aux lignes directrices et aux outils Documentation relative à leur processus d'élaboration dans la/les publications(s) de l'ONU-REDD 	<ul style="list-style-type: none"> Un manque de moyens entrave la réalisation des documents / outils. 	<ul style="list-style-type: none"> Un consensus pourra être atteint sur les normes et principes de mobilisation des parties prenantes Des ressources humaines et financières sont disponibles au personnel de l'ONU-REDD pour entreprendre la rédaction participative des documents.
Réalisation 4.3 : Mise en œuvre de pratiques effectives de mobilisation des parties prenantes et de lignes directrices avec l'adhésion des pays aspirant à la REDD+	a. Nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou bénéficiant d'un appui ciblé qui mènent des activités (plans de travail, stratégies nationales REDD+ ou autres activités appuyées par l'ONU-REDD) qui démontrent l'adoption et l'application des lignes directrices conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes, notamment des procédures de FPIC et de réclamation.	a. Les lignes directrices conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes sont appliquées dans 17 pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes nationaux et des R-PP, mais pas appliqués systématiquement. b. 6 pays partenaires ayant des activités d'appui au FPIC et aux procédures de réclamation.	a. Augmentation de 50 % des pays, dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou bénéficiant de l'appui ciblé, qui ont des activités qui démontrent l'adoption et l'application des lignes directrices FCPF/ONU-REDD sur la mobilisation des parties prenantes, le FPIC et sur les procédures de réclamation. b. Augmentation de 30 % des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD qui mènent des activités d'appui à la mise en œuvre du FPIC et des procédures de réclamation.	a-b. Les documents du Programme national et R-PP, notamment les stratégies de mobilisation/ /participation des parties prenantes dans la REDD+ a-b. Rapports annuels et semi-annuels nationaux a-b. Rapports et documents d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Les pays ne disposent pas des ressources pour la mise en œuvre complète des recommandations formulées dans les lignes directrices. Obstacles politiques/sociaux à la pleine mise en œuvre de certaines lignes directrices, notamment sur le FPIC et les procédures de réclamation. Le temps imparti au financement du Programme national/R- 	<ul style="list-style-type: none"> Les gouvernements acceptent d'appuyer l'application des normes et principes prévus dans les lignes directrices élaborées

	b. Nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD qui mènent des activités afin d'appuyer la mise en œuvre des mécanismes de FPIC et de réclamation				PP ne permet pas de mettre en conformité les activités antérieures à l'élaboration des lignes directrices.	
Réalisation 4.4 : Les parties prenantes sont encouragées à s'associer aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et à les influencer	a. Nombre de Programmes nationaux ONU-REDD dont les mécanismes effectifs de mobilisation, visant à appuyer l'inclusion des parties prenantes dans les processus nationaux de REDD+ (forums de parties prenantes, groupes de travail techniques, ou comités directeurs décisionnaires) qui ont été élaborés de façon inclusive. b. Nombre d'organisations de PA et de la société civile, appuyés par le Programme ONU-REDD pour participer aux processus internationaux de REDD+.	a. 9 pays dotés de Programmes nationaux de longue date ont élaboré des plans pour la mobilisation des parties prenantes, et/ou possèdent des mécanismes décisionnels au niveau national qui associent les principales parties prenantes, et ont expérimenté des activités pour la mobilisation des parties prenantes b. Environ 100 représentants des organisations de PA et de la société civile, participant aux processus et réunions régionaux et internationaux clés de REDD+ en 2011-2012, notamment aux réunions du Conseil d'orientation.	a. Augmentation de 50 % du nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD qui possèdent des mécanismes concrets pour intégrer les parties prenantes aux processus nationaux de REDD+. b. Augmentation de 30 % du nombre d'organisations de PA et de la société civile participant aux processus et réunions de REDD+ sur le plan régional et international.	a. Documents de Programme national et R-PP, notamment les stratégies pour la mobilisation/participation des parties prenantes dans la REDD+ a. Rapport nationaux annuels et semi-annuels sur la REDD+ b. Comptes-rendus et PV des réunions mondiales sur la REDD+ a-b. Les observations transmises par les parties prenantes des PA et des OSC apparaissent dans les déclarations formelles, les plans de travail, les notes techniques et les documents officiels similaires de REDD+.	<ul style="list-style-type: none"> Les PA, communautés locales, organisations de la société civile et autres parties prenantes concernées refusent de participer aux activités nationales et internationales de préparation à la REDD+ Obstacles politiques / sociaux à la pleine participation dans certains processus de REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources afin d'appuyer la participation des membres des OPA et OSC dans les processus nationaux et internationaux Les OPA et OSC ont les ressources humaines nécessaires à cette participation ; les besoins de formation ont été évalués et pris en compte.
Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation	a. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD	a,b. Le Programme ONU-REDD n'a soutenu aucun	Trois pays ayant des plans de travail sur la manière d'engager	a. Plans de travail nationaux pour l'engagement du	Le secteur privé n'est pas un secteur très	Le secteur privé est désireux de s'engager

<p>à la REDD+ et large consensus parmi les parties prenantes sur l'engagement du secteur privé</p>	<p>dotés de plans spécifiques pour l'engagement du secteur privé élaborés grâce à un processus consultatif.</p> <p>b. Nombre d'acteurs du secteur privé qui ont participé à des activités de l'ONU-REDD (ateliers, formation) aux niveaux national, régional et international.</p>	<p>pays sur la question de l'engagement formel du secteur privé dans le cadre de la planification de la REDD+.</p>	<p>le secteur privé, lesquels ont été élaborés à la suite d'une série de mobilisations actives avec les principales couches du secteur privé et avec un large éventail de parties prenantes concernées.</p>	<p>secteur privé, ou élaboration de stratégies/Plans d'action nationaux avec la composante du secteur privée.</p> <p>b. Plateformes nationales visant à mobiliser toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé.</p> <p>b. Rapports sur les ateliers consacrés à la REDD+.</p> <p>b. Listes des participants aux activités.</p> <p>a. Signature des partenariats issus du secteur privé.</p>	<p>homogène, et sera peut-être trop faible dans certains pays pour jouer un rôle important, ou trop puissant pour que les parties prenantes parviennent à un consensus sur son rôle.</p>	<p>dans le processus de REDD+.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un large consensus peut être dégagé entre les parties prenantes sur le rôle que le secteur privé doit remplir.
<p>Réalisation 4.6: Au niveau communautaire les parties prenantes participent et contribuent à la mise en œuvre de la préparation à la REDD+, grâce à l'appui à la REDD+ à assise communautaire (CBR).</p>	<p>a. Nombre de CBR+ de stratégies nationales adoptées. b. Nombre de communautés ou de peuples autochtones disposant des moyens leur permettant de concevoir, proposer et de mettre en œuvre des projets de CBR+ c. Nombre de projets de CBR+ identifiés pour être mis en œuvre. d. Nombre de projets de CBR+ actuellement mis en œuvre.</p>	<p>a. Aucune stratégie de pays CBR+ n'a été élaborée ou adoptée. b. Aucune communauté ou aucun peuple autochtone n'a reçu une formation ou un appui pour concevoir ou mettre en œuvre des projets de CBR+ ; le taux de sensibilisation à l'initiative est faible. c. Aucun projet de CBR n'a été identifié en vue d'une mise en œuvre. d. Aucun projet de CBR+ n'est actuellement mis en œuvre.</p>	<p>a. Six stratégies nationales CBR+ auront été élaborées et adoptées (à raison d'une par pays pilote CBR+) b. 40 propositions auront été soumises en vue d'octroi de subvention dans l'ensemble des six pays pilotes CBR+, dans le cadre du lancement d'un premier appel à propositions. c. Au moins 18 projets de CBR+ (à raison de trois par pays) auront été identifiés en vue d'être mis en œuvre. d. Au moins 18 projets de CBR+ seront en cours d'exécution, dans les six pays pilotes.</p>	<p>a. Stratégies nationales CBR+. b-d. Rapports du coordonnateur national (CN) sur le SPG. a-d. Rapport annuel sur la CBR+. b. Propositions de projets de CBR+ reçues dans chacun des pays concernés (ou liste des propositions reçues dans chaque pays). a et c. Comptes rendus des réunions du NSC concernant la CBR+.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il se pourrait que les équipes des pays, en charge du programme de microfinancement (SGP) ne disposent pas des capacités suffisantes pour absorber les fonds supplémentaires et la charge de travail qu'impliquerait la CBR+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés locales et les peuples autochtones souhaitent participer à l'activité CBR+. • Les communautés locales et les PA souhaitent participer effectivement à la préparation à la REDD+ et à sa mise en œuvre. • Les groupes d'action et les comités directeurs nationaux, participant à la REDD+, seront ouverts à toutes idées, informations et

						connaissances émanant des communautés.
--	--	--	--	--	--	---

Résultat 5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ sont obtenus.

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Nombre de pays ayant identifié les éléments clés d'une démarche nationale en faveur de garanties réduisant les risques sociaux et environnementaux et augmentant les avantages, qui leur permettent de gérer l'information expliquant comment appliquer et respecter les garanties.	En dehors des considérations de conception initiale, peu d'éléments probants laissent à penser que les pays possèdent des feuilles de route ou des démarches complètes destinées à appliquer et respecter les garanties, ou qui tiennent compte des avantages sociaux et environnementaux dans leur planification de la REDD+.	Au moins 8 pays partenaires du Programme ONU-REDD ont identifié des éléments clés d'une démarche nationale en faveur des garanties et/ou ont incorporé les avantages multiples dans leur planification de la REDD+.	Réglementations publiées et autres documents de politique ; plateformes en ligne informant les parties prenantes sur les garanties ; délibérations ou comptes rendus des ateliers et consultations sur les garanties ; et sur les parties pertinentes des documents de stratégie nationale.	<ul style="list-style-type: none"> Les avantages non marchands des forêts sont ignorés, malgré leur grande importance économique et écologique Les décisions de gestion des terres et des forêts demeurent étroitement sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourront atteindre un consensus sur des cadres politiques entourant les garanties, lesquels permettront la prise en compte des avantages multiples. Selon la demande, il importe d'élaborer, au sein d'une stratégie nationale de REDD+, des mesures explicites afin de veiller à la concrétisation des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+ Les futures négociations sur la REDD+ reconnaissent toujours que les forêts régies par la REDD+ doivent fournir des avantages multiples
Réalizations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
<p>Réalisation 5.1 :</p> <p>Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des démarches pour tirer parti des avantages multiples</p>	<p>Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD mettant les outils et les analyses sur les avantages multiples à profit dans leurs prises de décisions relatives à la REDD+.</p> <p>Nombre de nouveaux pays entreprenant une analyse des avantages multiples grâce aux outils et évaluations</p>	<p>Bien que six pays aient commencé à entreprendre des évaluations des avantages multiples, les résultats n'ont pas encore été intégrés aux stratégies et décisions de REDD+</p> <p>Note : Dans l'élaboration des outils et orientations, l'accent a été mis sur la</p>	<p>a. Au moins 8 pays ont commencé à employer les outils et analyses sur les avantages multiples et à intégrer les résultats dans la prise des décisions de REDD+.</p> <p>b. Au moins 7 nouveaux pays entreprennent une analyse des avantages multiples à l'aide des outils et des évaluations.</p>	<p>a-b. Rapports annuels et semi-annuels nationaux</p> <p>a-b. Comptes-rendus de mission</p> <p>a. Évidence que les décisions concernant la REDD+ et basées sur les avantages multiples et les analyses ont été</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les pays ne se préoccupent que de la valeur carbone des forêts et se désintéressent de l'évaluation des avantages multiples 	<ul style="list-style-type: none"> La prise de décisions et la planification nationales de la REDD+ évoluent conformément au calendrier

		cartographie des incidences des différentes actions de REDD+ sur les avantages multiples, et leur suivi ; et sur l'application des PESD au programme et à l'élaboration de la stratégie, lesquels ont été appliqués dans diverses mesures à certains pays (Indonésie, Bhoutan, RDC, Tanzanie, Nigeria, et Équateur). L'application des outils d'appui à la valorisation économique des services écosystémiques et aux décisions spatiale n'en est qu'à ses débuts.		prises. Cette évidence devrait comprendre les stratégies REDD+ nationales. b. Lignes directrices pour la sélection des projets pilotes b. Propositions de phase 2		
Réalisation 5.2 : Les pays mettent à profit l'appui visant à élaborer des démarches pour appliquer et respecter les garanties	a. Nombre de pays ayant élaboré un plan visant à appliquer une démarche nationale en faveur des garanties, sur la base d'une démarche CAST (approche nationale en faveur des garanties) ou d'une démarche analogue. b. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD qui ont procédé à une	a. La démarche coordonnée par le Programme ONU-REDD est pleinement définie mais exige qu'une grande place soit faite aux rôles et aux corrélations entre les outils applicables et l'appui, fournis par ONU-REDD et par les initiatives extérieures ⁷ . b. 4 pays dotés de PN	a. Au moins 8 pays ont élaboré un plan visant à appliquer une démarche nationale en faveur des garanties, sur la base d'une démarche CAST (approche nationale en faveur des garanties) ou d'une démarche analogue. b. Au moins 6 pays ont procédé à une évaluation	a. Les documents de politiques et les supports de communication du Programme ONU-REDD et des organismes de l'ONU. a-b. Rapports semi-annuels et annuels du Programme ONU-REDD	<ul style="list-style-type: none"> Les priorités évoluant au niveau national ou international, les démarches en faveur des garanties peinent à être finalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays seront en mesure de dégager un consensus sur la démarche en faveur des garanties de la REDD+ L'information sera diffusée efficacement entre les institutions, les institutions publiques nationales collaborant étroitement

⁷ Au moment de la situation, initiale des outils du type CAST et BerT mis au point par le Programme ONU-REDD n'étaient pas encore disponibles.

	évaluation des politiques, lois et réglementations applicables aux garanties, en mettant à profit des outils BerT ou sur la base d'une approche analogue.	travaillent sur les démarches nationales des garanties (Indonésie, Équateur, RDC, Philippines), avec un appui plus ou moins marqué des outils ONU-REDD.	des politiques, lois et réglementations applicables aux garanties, en mettant à profit des outils BerT ou sur la base d'une démarche analogue.	<p>b. Plans d'action nationaux sur les garanties (versions préliminaires)</p> <p>b. Documents relatifs aux garanties remis à la CCNUCC par les pays partenaires</p> <p>b. Évaluation des politiques, lois et réglementations applicables aux garanties et identification des réformes/amendements.</p>		
<p>Réalisation 5.3 :</p> <p>Les pays mettent à profit l'appui offert pour fournir des informations sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées</p>	<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dans lesquels le système d'information sur les garanties (SIS) s'accompagne d'un processus clair de conception.</p> <p>b. Nombre de pays ONU-REDD disposant de sources ou de systèmes d'information identifiés qui peuvent contribuer au SIS.</p> <p>c. Nombre de pays qui ont instauré des mécanismes institutionnels pour que leur SIS devienne opérationnel.</p>	<p>a., b., c.. La prospection et les consultations initiales pour la conception des systèmes d'information sur les garanties ont débuté mais le processus n'est pas allé plus loin dans aucun pays ONU-REDD.</p>	<p>a. Au moins 5 pays ont préparé l'ébauche d'un SIG.</p> <p>b. Au moins 5 pays ont identifié des sources ou des systèmes d'information qui peuvent contribuer au SIS.</p> <p>c. Au moins 3 pays ont instauré des mécanismes institutionnels en ce qui concerne leur SIS.</p>	<p>a. Documents attestant du processus de conception du SIG .</p> <p>b. Résumé des informations sur les garanties stipulées dans le premier rapport biennal d'étape de 2014, le cas échéant, ou via la plateforme Web de la CCNUCC.</p> <p>b. Documents relatifs aux garanties remis à la CCNUCC par les pays.</p> <p>c. Documents d'entente entre les institutions nationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités pour la conception et la mise en œuvre des SIS est limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'information sera diffusée efficacement entre les institutions, les institutions publiques nationales collaborant étroitement

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement.

Outcome 6: Green economy transformation and REDD+ strategies and investments are mutually reinforcing.

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Nombre de pays du Programme ONU-REDD, ayant des stratégies de développement nationales ou infranationales, qui reconnaissent les investissements de la REDD+ comme des vecteurs de transformation, et nombre d'accords d'investissement portant sur les solutions d'investissement pour les avantages multiples des forêts.	Les stratégies de développement n'en sont pas encore à reconnaître les investissements de REDD+ comme un vecteur de transformation, et ne comportent pas d'accords d'investissement pour les avantages multiples.	Les stratégies de trois pays du Programme ONU-REDD reconnaissent les investissements de REDD+, au moins trois accords d'investissement portant expressément sur les solutions d'investissement pour les avantages multiples	<ul style="list-style-type: none"> Documents stratégiques du pays du Programme ONU-REDD. Instruments politiques, stratégies et plans applicables Accords d'investissement (FIP, BMD, investisseurs bilatéraux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Des chocs économiques ou écologiques contraignent à rechercher des solutions à court terme, plutôt que d'inscrire le développement, l'atténuation et l'adaptation dans le long terme. Les plans nationaux d'investissement sont étroitement sectoriels et continuent d'ignorer les "externalités" Les preuves et les pratiques liées à l'emploi de taux d'actualisation sont toujours ignorées L'économie politique des usages destructeurs des forêts demeure inchangée 	<ul style="list-style-type: none"> En 2011, plusieurs pays se sont fixés des trajectoires de "développement sobre en carbone" ou des cibles d'"économie verte", bien que moins de cinq d'entre eux aient explicitement corrélé ces objectifs avec les principaux rôles de la REDD+ La REDD+ demeure un instrument viable d'investissement en faveur de l'atténuation des changements climatiques, et génère un niveau important de financement du secteur public
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 6.1 : L'argument économique de la REDD+ est clairement mis en avant	a. Nombre d'études de cas et de rapports des pays ONU-REDD attestant les opportunités et les difficultés d'investissement pour la REDD+.	a,b. Aucune étude de cas, ni rapport mondial contrôlé par des pairs, ni rapport sur les pays n'ont été entrepris par le Programme ONU-REDD pour démontrer explicitement	a. Au moins 5 études de cas et rapports de pays, préparés en collaboration avec les pays partenaires, identifiant les	a. Études de cas et rapports des pays achevés a. Comptes-rendus de	• Perte d'intérêt de certains pays et doutes sur les retombées possibles de la REDD+.	• Les possibilités d'investissement susceptibles de bénéficier à la REDD+ peuvent être identifiées et attestées.

	b. Rapport mondial sur l'attrait de la REDD+ pour les investisseurs dans un contexte de paysages multifonctionnels.	l'intérêt écologique de la REDD+.8	opportunités et les contraintes d'investissement. b. Au moins un rapport mondial étayant l'intérêt de la REDD+ pour les investisseurs, publié et contrôlé par des pairs	mission b. Rapport mondial		
Réalisation 6.2 : Les pays élaborent des options et des stratégies d'investissement pour la REDD+, grâce à l'aide technique qui leur est fournie	a. Des informations concernant les options d'investissement en faveur des avantages multiples sont réunies. b. Nombre de pays où une analyse de la situation initiale du potentiel d'investissement en faveur de la REDD+ est entreprise.	a. L'information concernant les options d'investissement dans un contexte de paysages multifonctionnels est limitée. b. Il y a deux pays dans lesquels des discussions ont eu lieu sur la question du potentiel d'investissement, mais où aucune analyse quantitative ou qualitative approfondie de la situation n'a été entreprise.	a. Un rapport sur les options d'investissement dans l'ensemble des paysages pour engendrer des avantages multiples b. Au moins 3 pays où une analyse de la situation initiale du potentiel d'investissement en faveur de la REDD+ est entreprise.	a. Documents stratégiques ONU-REDD b. Documents nationaux de stratégie REDD+ b. Rapports annuels	• La plupart des stratégies de REDD+ donnent quelque indication sur les interventions multisectorielles. Toutefois, l'on doit au niveau transsectoriel. établir des liens plus explicites en ce qui concerne les options de planification et d'investissement en termes de développement national	• Une volonté politique très forte s'exprime pour intégrer la REDD+ et établir une coordination transsectorielle suffisante
Réalisation 6.3 : Les pays appliquent les conseils et l'appui techniques pour élaborer des stratégies de transition afin de lutter contre les facteurs du déboisement et la dégradation des forêts dans le contexte d'une	a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de processus de transition axés sur le changement d'affectation des terres, en tenant compte des facteurs de déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte. b. Nombre de pays supplémentaires	a. Bien que les travaux initiaux aient débuté, dans aucun des pays ONU-REDD les processus de transition ont été corrélés aux processus REDD+. b. 2 pays ayant reçu un appui technique initial sur les concepts et bénéficié d'un échange de vues initial sur l'économie verte.	a. 2 pays du Programme ONU-REDD dans lesquels les processus de transition sont corrélés à la REDD+ dans le contexte d'une économie verte. b. Appui sollicité et fourni à 3 autres pays pour une économie verte. c. Au moins 3 pays ont entrepris des études sur	a. Rapports nationaux sur les processus de transition. a. Stratégies nationales de développement. b. Comptes-rendus de mission c. Publication d'études	• Faute de capacités ou de volonté, la planification économique et de développement nationale ne peut donner lieu à des stratégies de transition transsectorielles à même de lutter contre les facteurs du déboisement.	• Les gouvernements nationaux soutiennent l'adoption d'un nouveau modèle de développement axé sur l'économie verte • Les ministères et les secteurs s'intéressant aux facteurs du déboisement sont désireux de participer pleinement à

8 Note : Les premiers travaux ont lieu pour analyser les opportunités d'investissement dans les forêts ; cela dit, compte tenu de la perte d'intérêt de certains pays et des doutes formulés sur les retombées possibles de la REDD+, ces travaux contribueront à approfondir les connaissances et à identifier les opportunités uniquement dans certains pays, dans les secteurs forestiers et de l'affectation des terres connexes.

<p>économie verte.</p>	<p>sollicitant et recevant une aide technique au profit d'une articulation REDD+ et économie verte.</p> <p>c. Nombre de nouvelles analyses nationales sur la valeur que représente l'écosystème forestier et sur la faisabilité des paiements des services écosystémiques.</p>	<p>c. Une seule analyse à ce jour (Kenya, publiée en 2012)</p>	<p>l'évaluation des écosystèmes forestiers et sur la faisabilité des paiements des services écosystémiques.</p>	<p>d'évaluation des écosystèmes nationaux.</p>		<p>l'élaboration des stratégies de transition</p>
------------------------	--	--	---	--	--	---

Résultat 7 : Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de la REDD+ à tous les niveaux (dirigés/coordonnés par le secrétariat).

Niveau de résultat (2013- 2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Le Programme ONU-REDD et ses outils de gestion des connaissances sont reconnus et utilisés par les parties prenantes, ce à tous les niveaux, comme une source importante de connaissances sur la REDD+	Les outils et événements du Programme ONU-REDD renforcent leur rôle clé en tant que source de savoir et d'information sur la REDD+, mais ce rôle n'est pas largement reconnu ou appliqué.	Le Programme ONU-REDD est fermement reconnu à au moins 80 % comme source et pôle de connaissances sur la REDD+ par des parties prenantes clés, ce à tous les niveaux L'utilisation des outils de gestion des connaissances du Programme ONU-REDD a augmenté de 20 % par rapport à la situation initiale de 2012	<ul style="list-style-type: none"> • Retours d'informations de la part des partenaires et des membres du Conseil d'orientation. • Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des outils de gestion des connaissances et des participants aux événements. • Activité de mobilisation des utilisateurs des sites Internet, des médias sociaux et de l'espace de travail collaboratif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rôles et les responsabilités concernant le partage des connaissances ne sont pas clairement définis. • Information cloisonnée et manque d'une approche systématique en ce qui concerne le partage des connaissances • Le manque de coordination entre les pays ou les programmes, en termes d'organisation d'événements ou de préparation des outils de gestion des connaissances, peut se traduire par des pertes de ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme ONU-REDD offre aux pays ce dont ils ont en fait besoin en termes d'élargissement et de partage des connaissances. • Le personnel du Programme ONU-REDD se conforme et contribue aux systèmes de gestion et de diffusion des connaissances et convenus
Réalizations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible by the end of 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses

<p>Réalisation 7.1.</p> <p>Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances</p>	<p>a. Pourcentage des pages-pays consacrées à l'espace de travail collaboratif du Programme ONU-REDD, et présentant des informations actualisées.</p> <p>b. Pourcentage des pages actives sur le site Internet, présentant des informations actualisées</p> <p>c. Stabilisation ou augmentation de la fréquentation des utilisateurs du (i) site Internet de l'ONU-REDD (ii) de l'espace de travail collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD, (iii) des outils des médias sociaux.</p> <p>d. Le bulletin du Programme ONU-REDD est diffusé tous les mois et</p>	<p>a. 30 % des pages-pays consacrées à l'espace de travail collaboratif présentent des informations actualisées ne remontant à pas plus de six mois.</p> <p>b. Les pages du site Internet ne présentent pas toujours des informations actualisées.</p> <p>c. (i) entre janvier et décembre 2012, 212 971 visites et 126 283 visiteurs uniques ont fréquenté le site Internet d'ONU-REDD ; 1 059 membres étaient abonnés à l'espace de travail à la fin de 2012 ; (ii) entre janvier et décembre 2012, 26 209 visites sur l'espace de travail et 224 nouveaux</p>	<p>a. Les pages-pays de l'espace de travail sont à jour, l'actualisation de 80 % des pages-pays remonte à trois mois au maximum.</p> <p>b. Les pages actives du site Internet sont maintenues à jour et les nouvelles et informations actualisées sont publiées tous les mois.</p> <p>c. (i) Au moins 20 % de plus de visites et de visiteurs uniques fréquentent le site Internet d'ONU-REDD tous les ans ; (ii) au moins 20 % de plus de visites de l'espace de travail collaboratif ONU-REDD sont recensées, ainsi que des membres actifs⁹ et des nouveaux utilisateurs de l'espace de travail</p>	<p>a. Analyse du taux de fréquentation des utilisateurs du site Internet et des médias sociaux.</p> <p>b. Pages-pays sur l'espace de travail et le site Internet.</p> <p>c. Analyse Web.</p> <p>d. Publication du bulletin et diffusion de courriels de mises à jour abrégées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques - par ex. WebTrends, Google Analytics – ne fournissent pas d'informations précises sur la fréquentation du site Internet /de l'espace de travail collaboratif. • La capacité technique des serveurs du site Internet à maintenir le site. • La capacité technique de l'espace de travail actuel à satisfaire les besoins des utilisateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des connaissances et leur diffusion sont considérées comme prioritaires à tous les niveaux du Programme ONU-REDD • Des systèmes capables de gérer et de maintenir le site Internet & l'espace de travail et leur dispositifs d'analyse sont en place. • Les rôles et les responsabilités du maintien des systèmes KM (gestion des connaissances) sont clairement définis.
---	--	---	---	--	---	--

⁹ La distinction faite entre les membres dits « actifs » c'est-à-dire ceux qui fréquentent régulièrement l'espace de travail (au moins une fois par an) – et les utilisateurs sporadiques

	présente des informations et des nouvelles actualisées sur l'ensemble du programme, et des courriels de mises à jour abrégées sont également diffusés toutes les semaines.	utilisateurs de l'espace de travail ont été recensés. (iii) Situation initiale des médias sociaux : 3000 adeptes de Facebook (2013) ; 5500 adeptes de Twitter (2013) ; en moyenne 5513 consultations annuelles en moyenne des blogs (2010-2014) et en moyenne 459 consultations mensuelles ; YouTube : 184 abonnés, 23 000 consultations (Sepy. 2009). d. Le bulletin n'a pas toujours été diffusé pour des questions de capacité. Des courriels de mises à jour abrégées sont diffusés toutes les semaines.	collaboratif par rapport à 2012. (iii) la fréquentation par les utilisateurs des médias sociaux augmentent de 25 %. d. Le bulletin est régulièrement publié tous les mois, présentant les actualités et les nouvelles du moment concernant l'ensemble du Programme et des courriels de mises à jour abrégées sont diffusés toutes les semaines sur une base régulière.			
Réalisation 7.2 : Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités.	a. Nombre d'outils de gestion des connaissances ¹⁰ publiés. b. Accès : Nombre d'ateliers régionaux d'échange d'information et nombre de participants. c. Nombre d'ateliers régionaux d'échange d'information et nombre de participants. d. Satisfaction du résultat des outils de gestion des	a. Deux fiches "Leçons à retenir" et un document d'orientation ont été publiés b. Aucune estimation du nombre de consultations de référence en 2012 n'est disponible, du fait que le logiciel permettant d'établir la situation initiale n'a pas été utilisé en 2012.	a. Au moins 6 outils stratégiques de gestion des connaissances ont été produits (2 fascicules "Leçons à retenir" et 4 documents d'orientation). b. Au moins 500 visites de chaque outil. c. Au moins deux ateliers régionaux de partage des connaissances (auxquels ont assisté au moins 20	a. Informations émanant des organismes sur les rapports produits. b. Statistiques sur l'espace de travail et sur le site Internet. c. Rapports issus des ateliers régionaux d'échange des	<ul style="list-style-type: none"> Restrictions des capacités permettant de fournir et de partager les informations sous des formats innovants. Manque de coordination dans l'organisation et l'exécution des événements d'échange des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est possible de mesurer clairement et objectivement les besoins des pays en matière de connaissances Les ateliers régionaux contribuent à la création et l'adoption des connaissances sur la REDD+ Les publications "Leçons à retenir" et documents d'orientation sont de

¹⁰ Par outil de gestion des connaissances il faut entendre un outil de connaissance explicite (soit un savoir qui peut être exprimé, codifié et stocké) conçu pour aider à transmettre des connaissances à l'utilisateur final. Des publications, des vidéos ou des pages Web, par exemple, sont considérées faire partie de ces outils

	connaissances et des événements entrepris.	<p>c. Aucun atelier régional d'échange de connaissances n'a été organisé.</p> <p>d. Aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée.</p>	<p>participants).</p> <p>d. Au moins 80 % de satisfaction ; les outils et événement ont été positivement reconnus.</p>	<p>connaissances.</p> <p>d. Enquête de satisfaction auprès des parties prenantes clés et des participants aux événements consacrés aux connaissances.</p>		<p>précieux outils de connaissances qui favorisent le renforcement des capacités et l'apprentissage.</p>
<p>Réalisation 7.3:</p> <p>Création, développement et mise en place d'une Académie REDD+ disposant des ressources et des outils nécessaires pour assurer le renforcement des capacités.</p>	<p>a. Pourcentage des pays partenaires ONU-REDD représentés dans trois séances régionales de l'Académie REDD+, organisées sur la base des besoins en capacités régionales.</p> <p>b. Nombre d'utilisateurs (téléchargés) - d'ici à la fin 2015 – des modules conçus et mis en place en vue des séances régionales de l'Académie en 2014 et 2015.</p> <p>c. Nombre de participants de pays en voie de développement, travaillant dans des secteurs autres que la foresterie, qui sont formés sur les principaux éléments de la REDD+.</p> <p>d. Nombre de participants au MOOC (Massive Open Online Course – Cours en ligne ouvert à tous et à distance) d'ici à la fin 2015.</p>	<p>Le Programme ONU-REDD n'a pas mis en place une Académie REDD+ disposant de ressources et d'outils¹¹</p>	<p>a. Trois séances de consultation avec des pays partenaires, consacrées à la création de l'Académie REDD, sont organisées en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes (ALC).</p> <p>a. Trois séances régionales consacrées à l'Académie REDD+ sont organisées en Afrique, en Asie-Pacifique et en ALC.</p> <p>a. 80 % des pays partenaires sont représentés dans les séances consacrées à l'Académie REDD+.</p> <p>b. Au moins 300 téléchargements de l'Académie REDD+ ont été effectués sur des modules en ligne.</p> <p>c. Au moins 30 % des participants proviennent de secteurs autres que la foresterie.</p> <p>d. Au moins 300</p>	<p>a. Comptes rendus des réunions.</p> <p>a. Formulaire d'évaluation remplis par les participants.</p> <p>a. & c. Liste des participants</p> <p>b & d. Statistiques sur le site Internet (WebTrends, Google Analytics) et enquête sur le taux des utilisateurs, les demandes, les pages-pays de l'espace de travail.</p> <p>b & d. Statistiques sur les systèmes d'exploitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les remaniements gouvernementaux limitent l'effet multiplicateur des connaissances qu'engendre l'Académie. 	<p>☑ Des institutions et des individus de pays participant à la REDD+ appuient une initiative de renforcement des capacités, qui fait le point sur toutes les informations clés concernant tous les dispositifs de la REDD+, tout en en situant le contexte par rapport aux besoins du pays.</p> <p>☑ Les parties à la CCNUCC demandent une meilleure coordination de l'information concernant la REDD+, pour pouvoir mieux gérer le vaste éventail d'outils et d'informations disponibles.</p> <p>☑ Les échanges de connaissances et expériences sud-sud, au sujet de la préparation et de la mise en œuvre de la REDD+, constituent un puissant outil de renforcement des</p>

¹¹ La situation initiale indiquée pour la Réalisation 7.3 à la fin de 2015

			participants ont complété le MOOC.			capacités.
--	--	--	------------------------------------	--	--	------------

Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes participants des Nations Unies des services de secrétariat prompts et efficaces.

Niveau de résultat (2013-2015)	Indicateurs	Situation initiale	Cible (31 décembre 2015)	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Les procédures et les pratiques en place ou coordonnées par le secrétariat, pour aider les organismes et le Conseil d'orientation à remplir leurs mandats dans le cadre du Programme ONU-REDD, sont à présent en pleine exécution.	Le Conseil d'orientation et le secrétariat sont établis et agissent dans le respect du règlement intérieur et du mandat qui leur est confié. Les besoins des pays ne sont pas systématiquement consignés ou connus du Programme ONU-REDD. Au-delà de 2015, le Programme n'a pas été révisé.	À l'horizon 2015, les procédures et pratiques ont été améliorées pour assurer l'efficacité, la transparence et la responsabilité de l'appui au Conseil d'orientation, à la satisfaction de ses membres ; le Programme a une meilleure idée des besoins des pays lui permettant ainsi de mieux évaluer l'appui à prévoir et d'avoir une vision claire de l'après 2015.	<ul style="list-style-type: none"> • Site Internet ONU-REDD : • règlement intérieur, documents de base, mandat et décisions du Conseil d'orientation clairement définis . • Retours d'informations des membres constitutifs du Conseil d'orientation via le site Internet. • Rapports annuels consolidés et rapports d'étapes semi-annuels d'ONU-REDD. • Enquêtes sur le mode de fonctionnement du Conseil d'orientation et du secrétariat. • Évaluation des besoins au niveau national/régional. • Stratégie post-2015 du Programme ONU-REDD élaborée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la charge de travail et des groupes représentés, et incertitude du socle de donateurs • L'environnement externe et les potentialités dépassent les attentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources humaines et financières disponibles sont suffisantes, de sorte que le secrétariat est en mesure de satisfaire aux sollicitations anticipées du Conseil d'orientation. • Coordination pleine et entière entre le secrétariat et les organismes de l'ONU, les pays, et d'autres parties prenantes, qui fournissent les informations et les observations nécessaires sur les fonctions qu'ils assument, répondant ainsi aux attentes des membres du Conseil d'orientation.
Réalizations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (in 2012)	Cible d'ici à la fin 2015	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses

<p>Réalisation 8.1 :</p> <p>Gestion efficace du secrétariat et, dans l'ensemble, mise en place d'une assurance-qualité efficace et effective et de mécanismes de coordination entre les organismes</p>	<p>a. Degré de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation externe du Programme</p> <p>b. Degré d'achèvement/mise en œuvre de l'examen du protocole d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat.</p>	<p>a. Aucune évaluation externe du Programme n'a été entreprise.</p> <p>b. L'examen du protocole d'accord et de la stratégie n'a pas commencé ; le mandat du secrétariat a été revu en 2012 mais appelle une nouvelle actualisation.</p>	<p>a. Évaluation du Programme achevée, mise en œuvre intégrale (100 %) des recommandations portant sur les réponses de la direction préconisées pour cette période</p> <p>b. Révision intégrale (100 %) du protocole d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat, coordonnée et appliquée à 100 %.</p>	<p>a. Rapport d'évaluation du Programme ; suivi de la réponse de la direction par le Conseil d'orientation, avec l'assistance du secrétariat (comptes rendus de la réunion du Conseil d'orientation).</p> <p>b. Protocole d'accord révisé et adopté, stratégie du Programme et mandat du secrétariat entérinés par le Conseil d'orientation (dans le compte rendu de réunion correspondant) .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'harmonisation des besoins du Programme et des conditions/systèmes internes des organismes. • L'augmentation de la charge de travail et des groupes représentés est telle qu'elle dépasse les capacités du secrétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de l'ONU et le secrétariat sont à même de satisfaire toutes les normes et processus administratifs, notamment en matière de systèmes opérationnels compatibles et autres bases de données et outils.
<p>Réalisation 8.2 :</p> <p>Une assurance-qualité interinstitution est fournie aux Programmes nationaux</p>	<p>a. Nombre de R-PP présentés au CO et approuvés.</p> <p>b. Nombre de PN bénéficiant de recommandations issues d'examens indépendants des PN et qui les ont incorporés dans les documents des PN.</p> <p>c. Nombre d'évaluations finales de PN achevées.</p>	<p>a. 2 PN présentés au CO et approuvés par le Conseil au cours des 12 derniers mois</p> <p>b. 2 PN ayant fait l'objet d'un examen indépendant. 1 PN a fait l'objet d'un évaluation externe finale et 6 PN d'une évaluation externe (3 prévus pour 2013).</p> <p>c. Aucune évaluation finale achevée en 2012.</p>	<p>a. 11 nouveaux PN présentés au CO et approuvés par le Conseil.</p> <p>b. Les recommandations issues des évaluations par des examinateurs indépendants de tous les PN (voir Cible a.), pour la période concernée, sont intégrées aux documents des PN.</p> <p>c. 10 évaluations finales ont été achevées.</p>	<p>a. Commentaires et décisions du CO, consignés dans les comptes rendus de réunion.</p> <p>b. Prise en compte des rapports de l'examen technique indépendant, et des documents des Programmes nationaux finaux dans lesquels figurent des recommandations et des matrices de réponse.</p> <p>d. Rapports d'évaluation finale publiés sur le site Internet d'ONU-REDD.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des changements des points focaux gouvernementaux ou du personnel du projet affectent l'achèvement du DPN et des évaluations. • Délais de mise en œuvre qui affectent l'achèvement des évaluations. • La complexité du processus de soumission entrave la soumission des Programmes nationaux ou leur achèvement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les incitations et l'appui technique fournis par le Programme sont suffisants. • Les pays sont à même de satisfaire à l'ensemble des normes et processus administratifs. • La demande d'appui ONU-REDD, via le mécanisme des programmes nationaux, est proportionnée aux cibles fixées.

<p>Réalisation 8.3 :</p> <p>La qualité de l'appui interinstitutionnel aux Plans d'action REDD+ nationaux (AAN) est garantie</p>	<p>a. Part (%) des décisions ou des recommandations concernant les processus, stratégies et actions de coordination de l'AAN, convenues lors des réunions des AAN/GPCG¹² et CCWG et du GPCG, ayant été appliquées par le secrétariat et les organismes avant la fin de la période concernée.</p> <p>b. % des commentaires positifs du CO sur les avancées de l'AAN et son contenu et sur les rapports annuels et les rapports d'étape semi-annuels du Programme ONU-REDD.</p>	<p>a. Aucun système de suivi n'est disponible.</p> <p>b. Aucun formulaire d'évaluation des réunions du Conseil d'orientation n'est disponible.</p>	<p>a. 100 % des recommandations appliquées.</p> <p>b. 80 % de commentaires positifs</p>	<p>a. Rapports trimestriels sur les recommandations consolidées par l'AAN/GPCG et CCWG.</p> <p>b. Comptes rendus des réunions du Conseil d'orientation, formulaire d'évaluation des réunions du CO et communications intersessions du CO au secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La charge de travail supplémentaire liée aux recommandations exige du temps et des ressources humaines supplémentaires • La structure légère du personnel du secrétariat ne permet pas la production supplémentaire de comptes rendus et d'évaluations a posteriori 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les comptes rendus des réunions du Conseil d'orientation consigneront les commentaires formulés sur les avancées de la coordination de l'AAN et les rapports annuels et semi-annuels du Programme ONU-REDD. ▪ Le secrétariat a mis en place un registre où sont consignées les observations intersessions du CO sur l'avancée de la coordination de l'AAN et sur les rapports annuels et les rapports d'étape semi-annuels du Programme ONU-REDD.
<p>Réalisation 8.4</p> <p>Le Conseil d'orientation, le groupe de stratégie et le groupe d'administration sont opérationnels et efficaces</p>	<p>a. Part des décisions du Conseil d'orientation appliquées</p> <p>b. Opinion positive (%) suscitée par l'organisation des réunions et des documents du CO.</p>	<p>a. 85 % des décisions du CO appliquées avant la réunion suivante du CO.</p> <p>b. Il n'existe pas de formulaire d'évaluation pour les réunions du CO.</p>	<p>a. L'intégralité (100 %) des décisions du CO est appliquée avant la réunion suivante du CO.</p> <p>b. 80 % de commentaires positifs sur les réunions du CO.</p>	<p>a. Communications officielles au Conseil d'orientation, notamment les comptes-rendus du CO, les documents relatifs aux décisions intersessions.</p> <p>b. Formulaire d'évaluation des réunions du CO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La charge de travail et l'élargissement des groupes représentés exigent pour les décisions du CO/GS/GA du temps et des ressources humaines importantes. • La structure légère du personnel du secrétariat n'est pas compatible avec des contraintes de capacité au cas par cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen du CO recommande que les 2 réunions annuelles du CO soient maintenues • Une grande part des personnes assistant à la réunion remplissent le formulaire d'évaluation/de retour d'informations.

¹² Groupe de travail de coordination des pays et AAN/Groupe de coordination du Programme global

<p>Réalisation 8.5</p> <p>La gestion axée sur les résultats, notamment grâce au suivi et à la notification, est mise en œuvre dans l'ensemble du Programme ONU-REDD</p>	<p>a. Conformité des rapports annuels/rapports d'étapes semi-annuels du Programme ONU-REDD aux normes¹³ de notification axée sur les résultats, sur une échelle de 1 à 5</p> <p>b. Un outil renforcé de notification et de suivi axés sur les résultats a été convenu et employé.</p>	<p>a. Le rapport semi-annuel du Programme ONU-REDD 2012, Programme national et AAN compris, correspondent à une notation de 2 sur une échelle de 1 à 5, pour une notification axée sur les résultats.</p> <p>b. Les Programmes nationaux et les organismes emploient des modèles de notification qui ne sont pas complètement axés sur les résultats (aucun outil de suivi des projets ou outil analogue n'est utilisé).</p>	<p>a. Tous les rapports - annuels/rapports d'étape semi-annuels du Programme ONU-REDD correspondent à une notation de 2 sur une échelle de 4 sur 5 pour une notification axée sur les résultats.</p> <p>b. Série d'outils d'information (modèle amélioré ou outil de suivi des projets) convenue et employée par tous les Programmes nationaux et les organismes aux fins de notification et de suivi.</p>	<p>a. Retour d'informations sur les rapports du Conseil d'orientation ; examens et évaluations externes du Programme.</p> <p>a. Cotation du rapport annuel/rapport d'étape semi-annuel du Programme ONU-REDD dans le compte rendu de réunion du Conseil d'orientation.</p> <p>b. L'information est pleinement transmise grâce au modèle renforcé ou à l'outil de suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de rendre compte des résultats lorsque la mise en œuvre est retardée, par exemple en raison de changements de contexte politique et socio-économique dans les pays, notamment de remaniement du personnel, etc. - les résultats escomptés sont alors affectés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des cibles réalistes sont assignées aux plans de travail, selon les capacités et spécificités du pays. • Un accord est trouvé sur le niveau sur lequel portent les rapports (Résultats et réalisations).
<p>Réalisation 8.6</p> <p>Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources</p>	<p>a. Nombre et montants financiers des engagements des donateurs au Programme renouvelés/renforcés.</p> <p>b. Nombre de réunions organisées conjointement et/ou en coordination avec d'autres initiatives REDD+ pertinentes.</p>	<p>a. Un nouveau donateur, portant leur chiffre à 5, en 2012, et un budget annuel de 25,6 millions de dollars US pour l'AAN et de 8 millions de dollars US pour les PN.</p> <p>b. 3 réunions organisées conjointement et/ou en coordination en 2012.¹⁴</p> <p>c. Un arrangement de coordination</p>	<p>a. Fonds pour 2015 recueillis au même niveau que lors des années précédentes (soit un total d'environ 30 millions de dollars US par an), en comptant au moins un donateur supplémentaire</p> <p>b. 1 réunion conjointe et 2 réunions coordonnées avec le FCPF chaque</p>	<p>a. État du financement du Programme.</p> <p>a. Représentation des donateurs dans le CO.</p> <p>b. Comptes rendus des réunions du Conseil d'orientation.</p> <p>c. Stratégies et accords</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La crise économique dans les pays développés pourraient affecter le niveau d'aide accordé au développement international en général et pour la REDD+ en particulier. • La mise en place d'autres programmes et d'initiatives REDD+, à 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui en faveur de la REDD+ reste élevé et une lassitude face à une exécution plus lente que prévue ne s'installe pas. • La REDD+ poursuit positivement ses avancées dans le processus de la CCNUCC. • Les pays continuent à progresser et à obtenir

¹³ Critères inspirés du Manuel RBM du GNUD, des lignes directrices sur l'évaluation du FEM et les conditions d'audit du PNUD.

¹⁴ Réunions du Conseil d'orientation et du Comité des participants du FCPF et une évaluation des besoins des pays (CNA)

	c. Nombre d'engagements de coordination/de stratégies d'engagement avec d'autres initiatives REDD+ multilatérales.	/coopération (services de secrétariat pour le partenariat REDD+).	année. c. Stratégie de coopération systématique avec des acteurs clés de la REDD+ élaborée.	d'implication des partenaires et stratégiest	l'échelon international, pourraient détouner les apports de fonds des programmes existants, notamment du Programme ONU-REDD. • Les donateurs pourraient décider, explicitement ou implicitement, de consolider l'intégralité des financements destinés à la REDD (préparation, mise en oeuvre, investissement et le financement carbone) sous l'égide de la Banque mondiale.	des rsultats, sollicitant un appui leur permettant de mener des activités en faveur de la REDD+.
Réalisation 8.7. Le secrétariat encourage efficacement les pays à se prendre en main pour mieux intégrer et coordonner leurs programmes et activités de préparation, à la REDD+.	Nombre d'évaluations nationales/régionales des besoins entreprises par les pays, qui soulignent les besoins et opportunités associés au processus de préparation à la REDD+.	Il n'existe aucune démarche systématique et harmonisée en faveur d'une évaluation des besoins des pays.	Au moins 7 pays ou régions ¹⁵ ont identifié des opportunités de participer ou de procéder à la préparation à la REDD+ ; et ont aussi identifié des besoins, éventuellement, dans leur processus REDD+ selon les circonstances prévalant à l'échelon national.	<input checked="" type="checkbox"/> Rapports sur les évaluations des besoins. <input checked="" type="checkbox"/> Documentation sur l'engagement national. <input checked="" type="checkbox"/> Sollicitation d'un appui ciblé en faveur d'aspects spécifiques à la REDD+ <input checked="" type="checkbox"/> Présentations par les pays des résultats préliminaires au Conseil d'orientation.	Restrictions en termes de temps disponible, qui risquent d'entraîner des retards dans les évaluations réalisées sur des éléments multiples et dans un certain nombre de pays.	Octroi d'un appui technique et opérationnel ponctuel dans des pays, en fonction des besoins.

¹⁵. Par régional, il faut entendre l'évaluation de plusieurs pays, identifiée comme étant un outil efficace pour optimiser les synergies dans les processus de préparation des pays concernés et pour consolider la coopération sud-sud.